

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Optimisation des processus de production et de distribution
- Gestion des stocks
- Organisation des postes de travail
- Gestion de la maintenance
- Management de la qualité
- Management des achats
- Ecoconception de produits
- Analyse et gestion des risques industriels
- Analyse des coûts
- Gestion de projets
- Déploiement de systèmes d'informations

### 2. Référentiel de compétences

- Evaluer une situation (organisation, processus, produit) et définir les objectifs à atteindre en contexte industriel : analyser des systèmes sociotechniques et des organisations complexes, formaliser et mettre en œuvre une modélisation ou une expérimentation, élaborer un cahier des charges fonctionnel.
- Innover et concevoir des organisations, processus ou produits : déployer une démarche d'innovation, concevoir une organisation/un processus/un produit, améliorer la performance industrielle.
- Décider et planifier en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et les exigences de développement durable : sélectionner une solution technique ou organisationnelle, planifier la mise en place de la solution.
- Piloter l'activité et le changement dans l'entreprise étendue en contexte international : déployer des solutions sociotechniques et économiques en mode projet, gérer le changement, piloter et rendre compte de l'activité.
- Agir en ingénieur responsable : se positionner de façon adaptée vis-à-vis des enjeux éthiques, sociétaux et personnels en contexte international et d'inter-culturalité ; actualiser ses connaissances et sa pratique ; transmettre ses connaissances et sa pratique.
  
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

## MASTER – GENIE INDUSTRIEL

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.